



FRANÇAIS

(Un sujet au choix du candidat)

SUJET I : RESUME SUIVI DE DISCUSSION

(20 points)

La littérature permet-elle de tout dire ?

Il est vrai que les plus grandes œuvres de la littérature sont celles qui poussent le lecteur à la réflexion, celles qui bouleversent la société car elles remettent en question ses principes fondamentaux. Mais la littérature permet-elle de tout dire ?

La littérature semble être le plus grand exemple qui puisse illustrer le pouvoir de la liberté d'expression, car les grandes œuvres littéraires sont écrites pour faire réfléchir les lecteurs, marquer un temps et une époque, voire même une société. La littérature traite de sujets indémodables et intemporels car elle parle des hommes. Pour qu'une société puisse progresser, il faut aussi qu'elle se remette en question, et l'écrivain est le mieux placé pour déclencher cette réflexion : il est celui qui a le recul suffisant sur le monde pour le mettre en scène dans ses écrits, traduire par des mots une réalité, ouvrir, à coups de plume bien placés, des perspectives nouvelles vers un monde meilleur.

Pourtant, cette liberté est parfois retirée à l'écrivain, souvent pour servir un régime qui se sent menacé par la liberté d'expression et les bouleversements que de simples mots sont capables de provoquer dans les esprits de milliers d'individus. Ainsi, et même dans le pays attaché aux droits de l'homme qu'est la France, de grands auteurs ont connu la censure, ont été bridés dans leur art, freinés dans leur élan politique. Il serait très long et impossible de donner une liste exhaustive, tant les livres ayant fait l'objet d'une censure totale ou partielle sont nombreux. Il conviendra de n'en citer que quelques-uns, comme *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire, recueil pour lequel l'auteur a subi un procès en 1857 après que le journaliste Gustave Bourdin en a fait une critique acerbe dans un article publié par *Le Figaro* le 5 juillet de la même année. Baudelaire passe en justice pour « offense à la morale religieuse » et « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs » et finit par écoper d'une amende. Son œuvre n'en ressort pas indemne, puisqu'elle se voit délestée de six poèmes, interdits par le procureur.

La censure n'épargne pas non plus *L'Encyclopédie*, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, rédigée par Diderot et d'Alembert, symbole du siècle des Lumières, œuvre considérable condensant travail philosophique, scientifique et technique. Les deux premiers volumes, philosophiques, sont interdits d'impression par arrêté du conseil du roi Louis XV en 1752. En effet, les Jésuites les trouvent particulièrement subversifs, « athées et matérialistes ». Un autre exemple est celui de *Madame Bovary*, qui a failli être lui aussi interdit en France. Quand, en 1856, Flaubert publie son œuvre, sur laquelle il a travaillé pendant cinq ans, sous la forme d'un feuilleton dans *La Revue de Paris*, il subit des accusations « d'outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs » et doit en répondre devant la sixième chambre correctionnelle début 1857. Mais la censure ne s'arrête pas aux œuvres des XVIII^e et XIX^e siècles, puisqu'elle a également lourdement sévi pendant la Grande Guerre, ainsi que pendant la Seconde Guerre mondiale. De nos jours, la censure a encore cours dans de nombreuses parties du monde.

Michelle Mbanzoulou, Lecthot.com 21 avril 2016

Résumé :

(10 points)

Vous résumerez ce texte en 120 mots. Vous bénéficiez d'une marge de 10 mots en plus ou en moins.

Discussion :

(10 points)

« La littérature permet-elle de tout dire ? » s'interroge l'auteur de ce texte.

Vous répondrez, à votre tour, à cette question en démontrant que, même si nulle contrainte ni thématique, ni formelle, ne saurait être imposée en littérature, l'écrivain ne peut s'affranchir de toutes normes et de toutes règles.

.../... 2

SUJET II: COMMENTAIRE**(20 points)****« Les Blues du désespoir »**

Fredonnant un air syncopé et nonchalant,
Balançant d'avant en arrière avec son chant moelleux,
J'écoutais un Nègre jouer.
En descendant la Lenox Avenue l'autre nuit
A la lueur pâle et maussade d'une vieille lampe à gaz
Il se balançait indolent...
Il se balançait indolent...
Pour jouer cet air, ce Blues du Désespoir.
Avec ses mains d'ébène sur chaque touche d'ivoire
Il amenait son pauvre piano à pleurer sa mélodie.
O Blues !
Se balançant sur son tabouret bancal
Il jouait cet air triste et rugueux comme un fou,
Tendre Blues !
Jailli de l'âme d'un Noir
O Blues !
D'une voix profonde au timbre mélancolique
J'écoutais ce Nègre chanter, ce vieux piano pleurer –
« J'n'ai personne en ce monde,
J'n'ai personne à part moi.
J'veux en finir avec les soucis
J'veux mettre mes tracas au rancart. »

Langston Hughes, *The Weary blues*, Editions Knopf, 1926.

Faite le commentaire composé de ce texte.

En vous appuyant sur le système d'énonciation, les procédés stylistiques et rythmiques, vous pouvez montrer comment le poème passe du récit d'une scène de vie à l'évocation de la détresse et du désespoir du Nègre d'Amérique.

SUJET III : DISSERTATION**(20 points)**

Dans une tribune publiée dans la revue *Liberté*, l'écrivain algérien Amin Zaoui se pose cette question : « Pourquoi la société a-t-elle besoin de la littérature ? » Il y répond en ces termes : « L'homme est nourri de fantasmes, et la littérature est un trésor en la matière ».

Vous analyserez les raisons qui poussent l'auteur à penser que les hommes lisent pour satisfaire une imagination débordante dans un premier temps ; et dans un second temps, que le lecteur de textes littéraires peut avoir d'autres motivations ; enfin, que la littérature est plurifonctionnelle parce qu'elle est multidimensionnelle.